



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

DECLARATION DE PROJET en vue de la création d'une
résidence senior, d'un groupe scolaire et rectification zone U1A

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE D'ECOS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. le Maire Michel JOLYET

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Création d'une résidence senior à construction sur un terrain de 4000 m ² et d'un groupe scolaire sur un terrain de 15000 m ² environ. Il sera ajouté à la zone U1A, la zone U2 devenue obsolète

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

La résidence senior sera composée d'une
dizaine de logements individuels groupés à édifier
sur un terrain en nature actuel de labour d'environ
4000 m². Jointant la future résidence, le
futur groupe scolaire du SIVOS sera construit
sur un terrain d'environ 15000 m² en nature de labour

4.2 Objectifs du projet

- Permettre aux personnes âgées de la commune de rester à Ecos en intégrant des logements plus petits et adaptés
- Regrouper les infrastructures scolaires et périscolaires dans un secteur adapté central et facilement accessible pour tous et en toute sécurité
- Redonner à l'entrée de ville côté Grimaud un caractère résidentiel en reclassant la petite zone U3 en U4

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Le projet de résidence senior sera porté par la SECORILE, les travaux et les études devraient durer respectivement 12 et 6 mois une fois l'ensemble des autorisations d'urbanisme obtenues
- Le projet de groupe scolaire sera plus long à construire 18 mois d'études et environ 16 mois de travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- La SECORILE sera le bailleur des logements construits et conservera la charge de l'entretien et du fonctionnement de la résidence
- La commune assurera l'entretien et le fonctionnement du groupe scolaire destiné à recevoir les classes de maternelle et primaire

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- les deux projets feront l'objet d'une demande de permis de construire,
- Si le futur groupe scolaire aura une assiette foncière supérieure à un hectare un dossier de déclaration sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

déclaration de projet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
. résidence senior sur terrain 4000	m ²
. groupe scolaire sur terrain 15000	m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 01° 36' 04" E Lat. 49° 03' 28" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

sur le terrain
lieu dit "Le Clos d'Or"
27630 ECOS

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- résidence senior et groupe scolaire : zone AU nature de labour
- actuelle zone Uz : nature de labour

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 10/02/2006

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	La construction de bâtiments engendrera la suppression d'espaces naturels (champs cultivés) ainsi que la présence perenne humaine sur un site naturel
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	environ 4000 m ² de champs cultivés seront otés des surfaces agricoles pour le projet de résidence senior et 15000 m ² pour le projet de groupe scolaire
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	bruit nivel de chantier lors de la construction de la résidence senior et du groupe scolaire
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	ponchuellement par des engins de chantier lors de la construction
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	les eaux de pluie seront recueillies dans des noues infiltrantes afin de favoriser l'infiltration directe vers le milieu naturel
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	la vie scolaire et l'installation de résidents seniors engendreront la production d'eaux usées qui seront collectées et dirigées vers le réseau collectif existant
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	réduction d'environ 2 ha de la surface agricole cultivée

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté par la commune vient renforcer le caractère "équipement et services de proximité" nécessaire à l'habitat environnant dans ce secteur dit du Elos Dreu.

En effet un gymnase et un centre de loisir existent déjà à cet endroit, y ajouter la construction du groupe scolaire et de la cantine est parfaitement logique et cohérent.

Implantée à proximité immédiate de ces
futurs ouvrages une résidence senior
favorisera les liens transgénérationnels
entre les seniors et les jeunes enfants,
ce qui améliorera la qualité et le confort
de vie des personnes âgées y résidant.

Enfin la zone U3 en entrée de commune
côté Guimouval est devenue obsolète depuis
que les orientations du SCOT en vigueur
renforcent le développement d'activités
dans le secteur de TOURNY, proche des
axes routiers plus importants que ceux
qui traversent ECOS. Aucune demande
d'installation d'activités n'a été recensée
dans ce secteur de la commune, qui a
donc profité de la mise en compatibilité
du PLU pour rendre ce secteur à la
zone UA.

Ces projets sont compatibles avec l'environnement
de la commune et ne viennent pas "bouleverser" le
quotidien des habitants. Et ce titre une étude d'impact
ne semble pas justifiée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

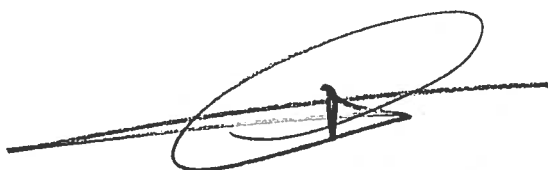
Fait à

Vernou

le,

29/2/2016

Signature



2000-01-01

2000-01-01